

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Chérié, 28 décembre 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (27)

Collation 1 p. (127r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Chérié, 28 décembre 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52490>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 décembre 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Chérié, Alfred](#)

Lieu de destination 19, boulevard Montmartre, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin informe Chérié qu'il a payé sa traite de 30 F mais qu'il n'a reçu à ce jour que 80 articles au lieu de 100 en échange de son versement de 30 F du 17 octobre 1885, et qu'il lui reste désormais 120 articles à recevoir.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Articles de périodiques](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
95 2^e me 87

Monsieur A. Chérie,
Directeur de "l'Argus de la Presse",

J'ai payé ce matin la
traite de trente francs que
vous m'avez fait présenter
pour solde, par anticipation,
de cent communications d'ar-
ticles de journaux. Mais je
tiens à vous signaler que
je n'ai reçu de vous, à
ce jour, que 80 articles
au lieu des 100 que vous
me deviez contre échange
de mon premier versement
de trente francs, effectué le

17 octobre 1887.
C'est donc aujourd'hui
120 communications qu'il
me reste à recevoir de
vous.

Veuillez agréer, Monsieur,
mes parfaites civilités

Goden